



Paris, le 11 septembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Faciliter l'accès aux soins visuels : Marisol TOURAINE annonce de nouvelles mesures pour obtenir un rendez-vous plus rapidement chez son ophtalmologiste

Lancée en début d'année par Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, une mission de l'IGAS sur la restructuration de la filière visuelle vient de rendre ses conclusions. La ministre annonce la mise en œuvre immédiate de ses principales recommandations à travers le projet de loi de modernisation de notre système de santé.

Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez son ophtalmologiste sont particulièrement longs. Marisol TOURAINE a pris, dès 2012, une série de mesures pour réduire ces délais, dont l'augmentation de 40 % en 3 ans du nombre de postes d'internes en ophtalmologie et le renforcement des coopérations entre ophtalmologistes, orthoptistes et opticiens, expérimenté d'abord dans certaines régions (en Pays-de-la-Loire, par exemple), pour raccourcir les délais pour faire renouveler les prescriptions de lunettes.

Sur la base de ces premiers résultats encourageants, Marisol TOURAINE a chargé l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de formuler des recommandations pour renforcer la complémentarité des trois professions concernées. Le rapport qui en résulte a été remis à la ministre. Marisol TOURAINE a décidé de mettre en œuvre sans délai les premières recommandations de ce rapport, en introduisant, par voie d'amendement, de nouvelles mesures dans le projet de loi de modernisation de notre système de santé, qui sera examiné à partir du 14 septembre prochain au Sénat :

- *un premier amendement développe le « travail aidé » dans les cabinets d'ophtalmologie : ce mécanisme permet d'augmenter jusqu'à 35 % le nombre de consultations possibles, grâce à une meilleure répartition des tâches entre ophtalmologiste et orthoptiste ;*
- *un second amendement assouplit les conditions de renouvellement et d'adaptation des verres et des lentilles par les opticiens, dans un cadre sécurisé et en accord avec les ophtalmologistes.*

A travers ces nouvelles mesures, Marisol TOURAINE met en œuvre l'engagement du gouvernement pour limiter les délais d'attente et renforcer l'accès aux soins visuels dans chaque territoire. D'autres recommandations de ce rapport de l'IGAS seront mises en œuvre dans les prochaines semaines.

Plus d'informations sur www.sante.gouv.fr et www.social-sante.gouv.fr

Contact presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 - cab-ass-presse@sante.gouv.fr